

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 49 (2002)

Heft: 7

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(Hofnarr) à l'époque médiévale. Probablement la raison pour laquelle l'orateur a voulu placer son intervention dans un domaine plus politique que technique (pourquoi pas sociologique ou anthropologique, voire philosophique, puisqu'il s'agit d'un tel défi?).

Faut-il comprendre qu'il s'agirait alors d'introduire le doute dans l'analyse de situation? Intéressant, dans la mesure où une catastrophe et sa gestion (par l'homme) fait appel à l'imagination d'abord, histoire d'évaluer «l'ensemble» de la problématique pour y apporter une réponse en adéquation avec les moyens. Et non pas, comme le suggère la formation pseudo-scientifique (soit une réponse à une question) d'aujourd'hui qui, pour rassurant qu'elle paraît, ne reste qu'une réponse à une question, sans laisser place au doute qui, lui, favorise l'imagination.

Cette brève parenthèse refermée, une partie de la réponse se trouverait alors dans

un document de base (qui reste d'ailleurs à réaliser) à l'intention des différents partenaires, destiné à créer l'indispensable liaison (union?) nécessaire à la mise en place du concept dans les cantons.

Les participants ont encore entendu Urs Schneider et Peter Suter qui ont traité respectivement de la télématique et de la protection ABC.

Enfin, Jürg Buchser s'est exprimé sur un sujet qui va probablement prendre une certaine dimension dans les cantons, à savoir: la logistique. Morceaux choisis: «Que deviendrait un événement majeur, si l'on ne se préoccupait pas, auparavant, de l'analyse des problèmes logistiques?»

En effet, la problématique des transports ne peut être passée sous silence, car elle peut toucher des centaines d'êtres humains, des tonnes de matériel à déplacer, etc. Et que dire aussi, lors d'évacuation de population, de

ne pouvoir répondre, en quelques heures, aux effets de la faim et de la soif?

Derrière l'écran

D'une manière générale, tous les exposés ont été appréciés. Ils étaient tous, et notamment ceux des spécialistes de l'OFPC, soigneusement documentés. Les intervenants maîtrisent parfaitement leur sujet, d'autant que les thèmes proposés ne peuvent provoquer de critiques «objectives».

Pourtant, la faille, si faille il existe, se trouvera très certainement dans l'application terrain, selon les participants romands. Pour eux, la confrontation entre les solutions théoriques, par ailleurs bien charpentées – on ne le répètera jamais assez – et les moyens disponibles dans les cantons sera rude. Comme le dit Franziscus Escher (Cdt de la police cantonale valaisanne, en charge de la formation): «Agiter les règlements face à la catastrophe ne sert à rien; il faut être prêt!» Réfléchir à ce «prêt», en lui appliquant le miroir du «Lage» est lourd de sous-entendus. Alors, schizophrénie typiquement romande?


A entendre les participants, rien de tout cela. Chacun a bien compris que cette nouvelle Loi fédérale (LPPC) avait été débattue et votée démocratiquement. Ce qui inquiète, c'est la dichotomie entre les intentions (louables) du législateur et les réalités cantonales. Chacun est égal face à l'adversité, mais certains plus que d'autres...

Sans entrer dans le détail, on dira que plusieurs participants ont été surpris, par exemple, par la nature de l'exposition présentée dans les classes traitant des problèmes ABC et télématique. On pouvait y voir des exemples d'interventions où la PCI était singulièrement absente. D'autres se sont demandé: quel sera, finalement, le rôle d'un commandant de la PCI? Autant de questions dont les réponses pourraient se trouver dans ce précepte des empereurs romains: «Que veut le peuple? Du pain et des jeux!»

Si la plupart sont prêts à «s'accommoder» et à «s'adapter» tant bien que mal, certains ne peuvent s'empêcher de faire quelques comparaisons entre le cahier des charges d'un chef de la logistique, tel que présenté, et ce qu'il a (et aura) réellement à disposition pour y répondre. C'est toute la problématique. Parce qu'au-delà de ces états d'âmes, légitimes ou non, il faudra tout de même répondre: présent. Et puis aussi, parce qu'au-delà des éléments rhétoriques, on voudrait être sûr de disposer des moyens qui vont avec.


En conclusion, ce qui frappe l'observateur, ce n'est pas tant la critique, voire le refus, c'est l'engagement personnel de toutes ces femmes et de tous ces hommes et de la haute idée qu'ils se font de la mission à remplir. Qu'ils soient des sapeurs-pompiers, des policiers, des membres de la PCI, des samaritains, etc. C'est probablement ce qui peut expliquer le côté un peu dépité, voire crispé des participants romands à ce séminaire. □

Deux exemples des clichés présentés




La logistique dans le cadre de la protection de la population


Définition de la logistique:
Mesures prises pour assurer l'exploitation des emplacements destinés aux organes de conduite et aux formations, l'engagement des moyens de transport et des machines de chantier, l'entretien et la mise à disposition du matériel ainsi que le ravitaillement




Assurer la subsistance




Organiser et assurer les transports




Tenir la comptabilité




Assurer le ravitaillement



Entreposer, mettre à disposition le matériel et assurer son entretien



Entretien, préparer et exploiter les constructions




Notre future offre – Matériel







